

COLLECTIF

3R

RÉDUIRE
RÉUTILISER
RECYCLER



LA LETTRE D'INFO DU COLLECTIF 3R

N°1 - SEPTEMBRE 2012

Les mots clés de ce n° :

Syctom - TMB - incinération - Arivem

PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS A IVRY-PARIS XIII. QUE S'EST-IL PASSE DEPUIS 1 AN ?

En juin 2011, le Conseil syndical du Syctom a validé le projet de reconstruction de l'usine de traitement des déchets d'Ivry-Paris XIII. Ce programme a été présenté en catimini le 30 juin 2011, la veille des vacances d'été, à l'espace Robespierre d'Ivry sur Seine. Nous vous en rappelons les grandes lignes :

a) **2019: Reconstruction d'une usine d'incinération de 350 000 tonnes** qui brûlerait pour les 2/3 des déchets concentrés, issus des usines de tri mécano-biologique d'Ivry et de Romainville. Ces traitements préalables permettent de réduire le tonnage à incinérer, mais rentrent en concurrence avec le tri sélectif (on brûlera essentiellement des plastiques et des cartons). On ne sait encore rien des rejets polluants de ce nouveau type d'usine.

b) **2023: Construction d'une usine de Tri mécano-biologique avec méthanisation, de 365 000 tonnes** (un nouveau record européen) dans le même périmètre que l'usine d'incinération, avec méthanisation de 150 000 tonnes de fermentescibles, c.a.d. les restes de cuisine mélangés au reste de la poubelle.

c) Au programme initial se rajoute la **collecte sélective de 8 000 tonnes de bio-déchets**. Cette toute petite quantité est significative des efforts très parcimonieux que fait le Syctom pour promouvoir la collecte sélective sur son territoire.

Au total ce sont **584 000 tonnes de déchets** qui entreront à l'usine d'Ivry-Paris 13, certains destinés à la méthanisation, d'autres à l'incinération, dont beaucoup finiront tout de même en décharge. A titre de comparaison, en 2011 l'usine d'Ivry a brûlé **543 000 tonnes de déchets**.

Le programme du centre de traitement d'Ivry Paris XIII est indissociable des deux autres projets prévus par le Syctom à savoir : la construction d'une grosse usine de tri-mécano-biologique avec méthanisation à Romainville (325 000 tonnes) et d'une petite usine de méthanisation à Aulnay-sous-Bois (25 000 tonnes) Le programme prévoit en effet que

seront brûlées dans l'incinérateur d'Ivry 78 000 tonnes en provenance de Romainville, et 16 000 tonnes en provenance du Blanc-Mesnil / Aulnay sous Bois, ce qui correspond à une extension du nombre de communes déversant leurs déchets à l'usine de traitement d'Ivry. L'équité territoriale n'est pas franchement respectée.

UNE MOBILISATION « SURPRISE » A ROMAINVILLE

A l'automne 2011, les riverains du centre de transfert de déchets de Romainville, ont pris conscience que le début des travaux de construction de l'usine de TMB-méthanisation de Romainville était imminent : aucun débat, aucune information sérieuse n'avait été donnée aux riverains sur ce projet. Après s'être documentés sur ce qu'est une usine de TMB-Méthanisation, ils ont constaté à quels risques et nuisances les exposait ce genre d'usine. **Ils se sont constitués en association (ARIVEM)** et ont organisé des réunions publiques d'information où se sont pressés jusqu'à 700 personnes. Le 1er février 2012, François Dagnaud, président du Syctom, a été vivement pris à partie et s'est engagé à un moratoire de 6 mois pendant lequel un audit indépendant devait être réalisé. L'audit a été lancé fin avril par le Syctom, mais loin d'être indépendant il est piloté par le Syctom lui-même, et le cabinet d'expert nommé est celui-là même qui vient d'achever une étude pour le lobby français du TMB à Bruxelles. L'Arivem a refusé d'y participer.

L'Arivem a organisé une autre réunion le 14 mars ([voir le film](#)) faisant venir des intervenants riverains de différentes usines de TMB en France et en Europe qui nous ont convaincus que le TMB-Méthanisation est un procédé absurde, dangereux et nuisible..

QU'EST-CE QUE LE TMB-METHANISATION?

Il s'agit d'une usine de tri industriel dans laquelle sont acheminées des ordures ménagères résiduelles (poubelles non triées). La composition de ces ordures est très hétérogène : déchets de cuisine mélangés à des matières plastiques, des restes métalliques ferreux et non ferreux, cartons, déchets d'hygiène, substances chimiques que l'on trouve dans les peintures et les piles, toxiques ménagers comme la javel ou autre... Par un système de trémies, d'aimants et de bioréacteurs, la matière fermentescible des déchets est séparée des matériaux solides pour être méthanisée, puis transformée en "compost" ou qualifié comme tel par les industriels exploitants.

La technique de méthanisation consiste à capter le gaz de la décomposition des déchets fermentescibles, en les maintenant pendant trois semaines dans des digesteurs à une température assez élevée. Le gaz obtenu est le plus souvent transformé en électricité pour les besoins propres de l'usine, mais il peut aussi être revendu ou servir aux installations de chauffage urbain ou aux véhicules de ramassage des ordures si le rendement est suffisant.

LE TMB-METHANISATION, UN CONCENTRE DE NUISANCES... ET PAS DE COMPOST « PROPRE » AU BOUT

Ce que nous avons appris lors de cette réunion, c'est que ce procédé de méthanisation sur le tout-venant des ordures ménagères n'est pas du tout au point. La première nuisance concerne les **odeurs nauséabondes** que ces usines dégagent à 1,2 ou même 3 kms à la ronde. Malgré des propos rassurants et des engagements techniques de la part des industriels, toutes les usines, mêmes les plus récentes comme Fos-sur-Mer et Angers, rendent la vie des riverains intolérable en raison d'odeurs épaisses et cadavériques, et de la présence de mouches. A Montpellier, le syndicat commence à racheter les maisons des habitants les plus touchés par ces nuisances (qui ont perdu 40% de leur valeur).

A cela s'ajoute un autre problème de taille : on ne compte plus le nombre d'**incendies** et d'**explosions** qui se déclarent le plus souvent au niveau des digesteurs dans lesquels se forme le biogaz issu de la décomposition des déchets. A Obourg, en Belgique, l'usine qui venait d'ouvrir a entièrement brûlé ; à Göttingen en Allemagne les digesteurs ont explosé faisant 11 morts parmi le personnel, à la Corogne en Espagne un incendie s'est déclaré ; en France à Montpellier et récemment à Fresnoy-Folny en Seine Maritime les installations ont partiellement été détruites par des incendies.

Mais toutes ces usines se trouvent en zones industrielles, peu ou pas habitées. Aucune ne présente les mêmes caractéristiques que celles prévues à Romainville et à Ivry à savoir : 1. un tonnage d'ordures qui en ferait les plus grosses d'Europe ; 2. une zone d'habitations et d'activités denses et proches ; 3. une voie ferrée, une voie fluviale avec des trafics importants et pour corser le tout à Ivry un périphérique toujours saturé.

L'argument majeur présenté par les promoteurs du TMB est celui de la valorisation du compost issu du TMB. Mais cet argument est de la poudre aux yeux car un "compost", issu d'ordures ménagères en mélange et polluées, est forcément de très mauvaise qualité. Il finit le plus souvent en décharge, ce qui rend ce procédé inutile malgré son coût et les nuisances qu'il génère. Lors de la réunion d'Arivem du 14 mars, **le vice-président de la Chambre d'Agriculture de l'Eure, M. Hyst, a témoigné que les agriculteurs refusent d'épandre ce compost sur leurs terres car, à terme, il rendrait les sols infertiles.** Mais le lobby des industriels français du TMB est très actif à Bruxelles pour maintenir cette "exception française", même si partout ailleurs en Europe, l'utilisation d'un tel compost sur les terres agricoles est interdite.

La mobilisation de l'association Arivem est une course contre la montre car toutes les autorisations administratives ont été accordées. Actuellement c'est en raison de leur capacité à sensibiliser de nombreux riverains, et surtout les entreprises voisines, qu'Arivem est parvenue à bloquer temporairement le projet.

Pour le projet d'Ivry, l'enquête publique n'est prévue qu'en 2014. Mais il est évident que la mobilisation à Romainville sera déterminante pour le projet d'Ivry-Paris 13 qui s'insère dans un nouveau quartier de tours et d'éco-quartier.

À QUAND UNE VRAIE PRIORITÉ À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ET AU TRI A LA SOURCE ?

L'avantage du TMB c'est qu'il permet de réduire fortement le tonnage des déchets, et le Syctom pourrait prendre prétexte de l'opposition à ce projet pour reconstruire une grosse usine d'incinération. Pour nous, cela nous renforce dans l'idée qu'il faut donner la priorité à la réduction des déchets, à la réutilisation, et au développement des collectes sélectives et tout faire pour que cette dynamique s'accélère.

Lors de la réunion organisée par Arivem le 2 juin dernier sur les alternatives au TMB et à l'incinération, ont été présentés les résultats de villes comme **Turin ou Palerme, qui réalisent des performances de tri/recyclage bien plus importantes que celle du Syctom, de l'ordre de 50 à 70% au lieu des 15% péniblement atteints par le Syctom.** Un représentant espagnol a raconté la mise en place de collectes sélectives de bio-déchets à Usurbil, en pays basque espagnol qui s'est réalisée en quelques mois et à un coût sans commune mesure avec les projets pharaoniques du Syctom. Nous pouvons facilement calculer ce que représenterait un taux de tri de 50% à l'échelle du territoire du Syctom permettant une mutualisation des unités de traitement existantes !

Evidemment ces options ne servent pas les intérêts des grands groupes industriels toujours bien positionnés pour faire prendre des décisions servant leurs intérêts. Face à cela nous ne pesons que par notre action citoyenne auprès des élus.

Nous avons pu mesurer en assistant aux réunions de Arivem, combien la mobilisation de masse pouvait peser sur les positions des élus. Alors que ceux concernés par la future usine de Romainville avaient tous voté pour le projet, les réunions publiques réunissant plusieurs centaines de personnes ont fait reculer plusieurs d'entre eux, à commencer par la maire de Romainville qui y est aujourd'hui farouchement opposée. L'appui des entreprises jouxtant le site renforce la pression sur les élus qui redoutent qu'elles déménagent. Nous nous sommes inspirés de cet exemple et **nous avons écrit deux courriers à 53 entreprises d'Ivry, de Charenton et de Paris Bercy**. Le premier courrier était adressé aux dirigeants et le second aux délégués des personnels. Nous commençons à recevoir des réponses positives qui révèlent que le sujet préoccupe au-delà des habitants vivant à proximité de l'usine. **Nous envisageons d'organiser une grande réunion publique très prochainement afin de réunir les personnels des entreprises voisines ainsi que les habitants du 13^{ème} arrondissement de Paris** qui ignorent encore les enjeux de ce projet.

Pour cela nous aurons besoin de moyens financiers et de forces vives, alors n'hésitez pas à adhérer au Collectif 3R, à faire des dons et à nous dire si vous souhaitez nous apporter votre aide sous toute forme que ce soit.

Plus d'actualités et de documents sur le blog du Collectif 3R

La chaîne du Collectif 3R sur Youtube

ADHÉREZ! NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN !

Association : 20 €

Individuel : 10 €

Petit budget : 5 €

Nom, prénom

Adresse

e-mail

COLLECTIF 3R

Gérard Marcon / 7, rue Élisabeth 94200 Ivry-sur-Seine

collectif3R@gmail.com / <http://collectif3R.blogspot.com>

Si vous ne désirez plus recevoir ce bulletin d'information, merci de nous le signaler